



RBC Assurances®

**FONDS DISTINCTS DES CONTRATS MAXIM^{MC},
MENTOR® MAXIVU ET OPTION PLACEMENT**

**ÉTATS FINANCIERS
et
NOTES D'INFORMATION SOMMAIRE
Au 31 décembre 2009**

**Compagnie d'assurance vie RBC
6880, Financial Drive, Tour ouest
Mississauga (Ontario)
L5N 7Y5**

ÉTATS ET ANNEXES

Les états et annexes présentés dans cette brochure reflètent les rendements passés des fonds et ne sont pas garants des rendements futurs. Les valeurs des fonds indiquées sont nettes de frais. Les seuls frais imputés aux fonds sont les frais de gestion, les frais de garde, les honoraires des vérificateurs, les intérêts et les frais bancaires.

Nota :

- **Les rendements supposent le réinvestissement des bénéfices/gains, ce qui a pour effet d'augmenter la valeur des parts.**
- **Les rendements ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou autres charges facultatives, ni des impôts sur le revenu exigibles, qui auraient réduit les rendements.**

Sous réserve des garanties payables au décès ou à l'échéance du contrat, toute partie de la prime ou tout montant affecté à un fonds distinct est investi au risque du titulaire du contrat et peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations de la valeur marchande de l'actif de ce fonds.

Les titulaires de contrat peuvent obtenir sur demande les états financiers semestriels non vérifiés datés du 30 juin.

RBC Gestion d'Actifs Inc. est le gestionnaire professionnel des placements de Maxim, Mentor, Option Placement et MaxiVu. Les états financiers et les rapports annuels des fonds RBC® sont disponibles sur demande.

Le taux de roulement du portefeuille représente la fréquence à laquelle un gestionnaire renouvelle son portefeuille. Un taux de roulement de 100 % sur une année signifie que le gestionnaire a complètement renouvelé son portefeuille une fois. Plus le taux de roulement du portefeuille au cours d'une année donnée est élevé, plus les frais de négociation payables par le fonds augmentent et plus grandes sont les possibilités que l'investisseur réalise un gain imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de roulement élevé et le rendement du fonds. Si le fonds distinct est un « fonds de fonds », le taux de rendement du portefeuille correspond à celui du ou des fonds sous-jacents.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Note d'information sommaire

Au 31 décembre 2009

FONDS D'ACCROISSEMENT VARIABLE

OBJECTIF DE PLACEMENT

Le principal objectif du Fonds d'accroissement variable est l'accumulation à long terme du capital par le biais de l'appréciation et du réinvestissement des revenus nets.

POLITIQUE DE PLACEMENT

Le Fonds d'accroissement variable est investi dans des parts du Fonds d'actions canadiennes RBC géré par RBC Gestion d'Actifs Inc®.

Voici les 25 plus importants titres en portefeuille du fonds sous-jacent (31 décembre 2009)

25 plus importants titres	% actifs	25 plus importants titres	% actifs
Banque Royale du Canada	6,3	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2
Suncor Energy, Inc.	4,8	TransCanada Corporation	2
Banque Toronto-Dominion	4,4	EnCana Corporation	1,9
Canadian Natural Resources, Ltd.	3,5	Teck Resources Ltd B	1,8
Banque de Nouvelle-Écosse	3,4	Talisman Énergie	1,8
Espèces et quasi-espèces	3,4	Power Corp. du Canada à droit de vote	1,7
Barrick Gold Corporation	3,3	Cenovus Energy, Inc.	1,7
Research In Motion, Ltd.	3,2	Enbridge Inc.	1,7
Société Financière Manuvie	3	Rogers Communications Inc. B	1,5
Potash Corp. of Saskatchewan, Inc.	2,9	Financière Sun Life, Inc.	1,5
Goldcorp, Inc.	2,6	Nexen, Inc.	1,4
Banque de Montréal	2,4	Canadian Oil Sands Trust	1,3
Cie Ch de Fer Nationaux du Canada	2,2	% total des 25 avoirs principaux	65,6

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

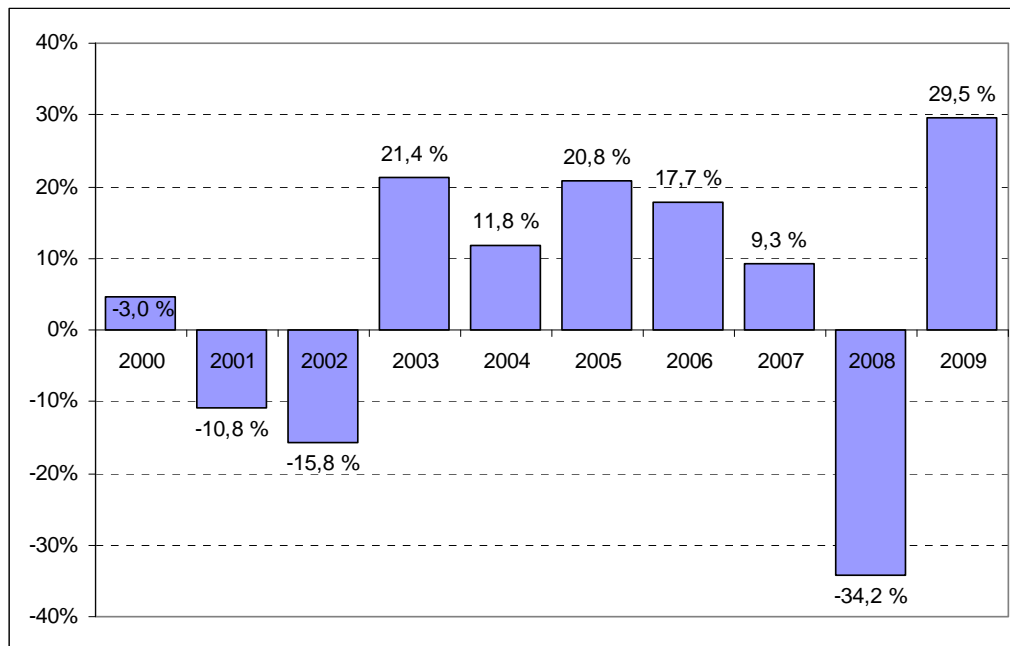
Note d'information sommaire

Au 31 décembre 2009

INFORMATION SUR LE RENDEMENT PASSÉ

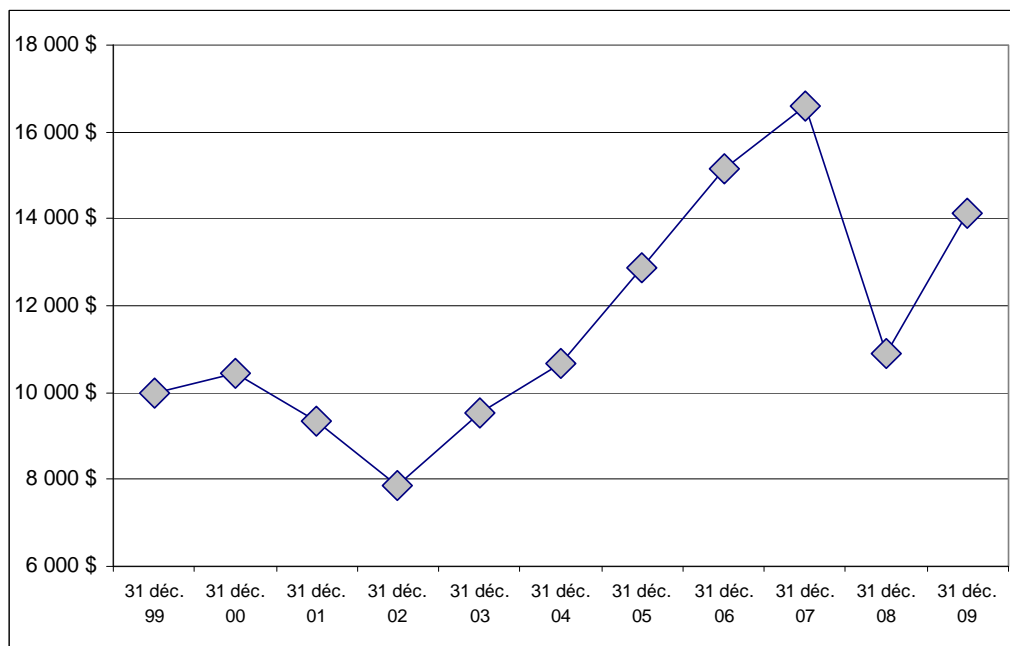
Rendements d'année en année du fonds

Le graphique qui suit présente le rendement annuel d'année en année du fonds. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse d'un placement effectué le 1er janvier de chaque année, au 31 décembre de la même année.



Rendement passé général du fonds

Le graphique linéaire qui suit présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds.



Rendement annuel composé du fonds

Le tableau suivant illustre le rendement annuel composé du fonds, au 31 décembre 2009.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds d'accroissement variable	29,50 %	-2,30 %	5,80 %	3,50 %

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

	2005	2006	2007	2008	2009
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,42 %	2,42 %	2,58 %	2,59 %	2,44 %
Taux de roulement du portefeuille du fonds sous-jacent	28,54 %	33,78 %	41,43 %	68 %	83 %

FONDS D'OBLIGATIONS
NOTE D'INFORMATION SOMMAIRE
Au 31 décembre 2009

OBJECTIF DE PLACEMENT

Le Fonds d'obligations a pour principal objectif de dégager des revenus élevés tout en protégeant le capital.

POLITIQUE DE PLACEMENT

Le Fonds d'obligations est investi dans des parts du Fonds d'obligations RBC géré par RBC Gestion d'Actifs Inc.

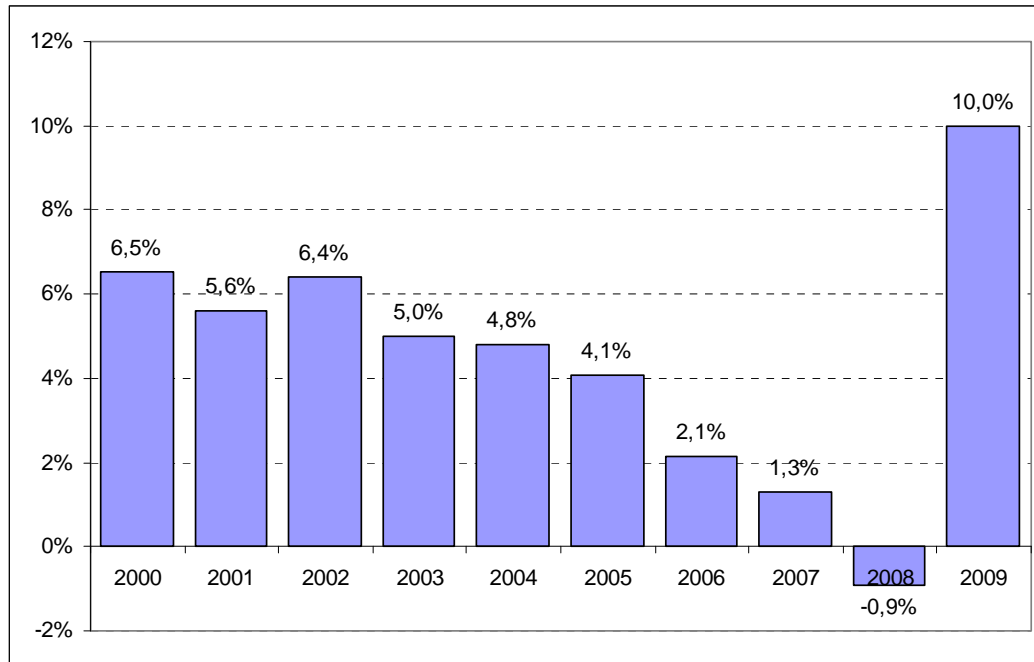
Voici les 25 plus importants titres en portefeuille du fonds sous-jacent (31 décembre 2009)

25 plus importants titres	% actifs	25 plus importants titres	% actifs
Gouv du Canada 3,75 % 01-06-201V	2,9	Gouv du Canada 5,75 % 01-06-203P	1,4
Espèces et quasi-espèces	2,5	Prov du Québec 5 % 01-12-2038	1,1
Banque de Nouvelle-Écosse 5,04 % 08-04-201P	2,4	Prov de l'Ontario Cda 4,3 %	1
Prov de l'Ontario 4,7 % 02-06-2039	2,2	Fid du Can p. l'hab No 1 3,6 % 15-06-2013	0,9
Gouv du Canada 5 % 01-06-2037	2,1	Prov de l'Ontario Cda 8,5 % 02-12-2025	0,9
Gouv du Canada 3,5 % 01-06-2020	1,9	Banque Toronto-Dominion 4,78 % 14-12-2105	0,9
Gouv du Canada FRN 01-06-2041	1,9	Prov du Québec 4,5 % 01-12-2017	0,9
Prov de l'Ontario Cda 3,25 % 08-09-2014	1,9	Gouv du Canada 8 % 01-06-2027	0,9
Prov du Québec 4,5 % 01-12-201V	1,9	Banque de Nouvelle-Écosse FRN 27-03-2018	0,8
Fid du Can p. l'hab No 1 4,1 % 15-12-201:	1,7	États-Unis 10 ans Billet CTN (CT)	-0,8
Banque Royale du Canada 5,06 % 17-07-2013	1,7	Prov de C.-B. 5,7 % 18-06-2029	0,7
Banque Toronto-Dominion 4,854 % 13-02-201P	1,6	Banque Toronto-Dominion 4,97 % 30-10-2015	0,7
CIBC 3,300 % 19-11-2016	1,5	% total des 25 avoirs principaux	35,6

INFORMATION SUR LE RENDEMENT PASSÉ

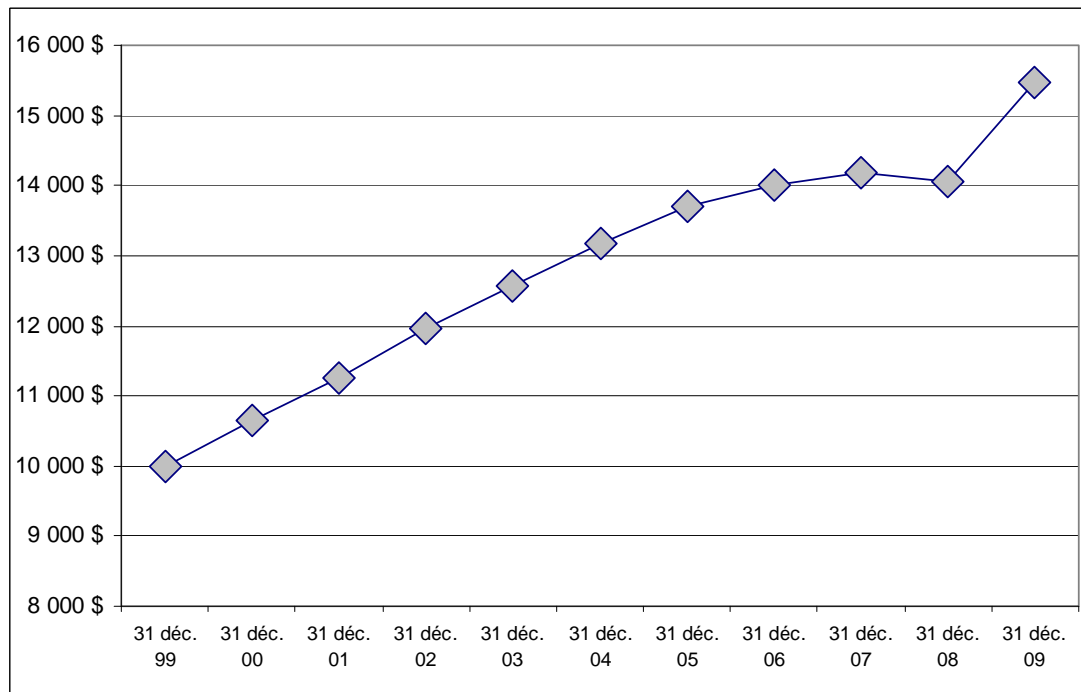
Rendements d'année en année du fonds

Le graphique qui suit présente le rendement annuel d'année en année du fonds. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse d'un placement effectué le 1er janvier de chaque année, au 31 décembre de la même année.



Rendement passé général du fonds

Le graphique linéaire qui suit présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds.



Rendement annuel composé du fonds

Le tableau suivant illustre le rendement annuel composé du fonds, au 31 décembre 2009.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds d'obligations	10,00 %	3,40 %	3,30 %	4,50 %

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

	2005	2006	2007	2008	2009
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,23 %	2,18 %	2,24 %	2,02 %	2,09 %
Taux de roulement du portefeuille du fonds sous-jacent	28,54 %	28,54 %	61,05 %	50 %	60 %

FONDS ÉQUILIBRÉ
NOTE D'INFORMATION SOMMAIRE
Au 31 décembre 2009

OBJECTIF DE PLACEMENT

Le Fonds équilibré a pour objectif de maximiser le rendement à long terme tout en observant une philosophie de placement prudente et en protégeant le capital en termes réels.

POLITIQUE DE PLACEMENT

Le Fonds équilibré est investi dans des parts du Fonds équilibré RBC géré par RBC Gestion d'Actifs Inc.

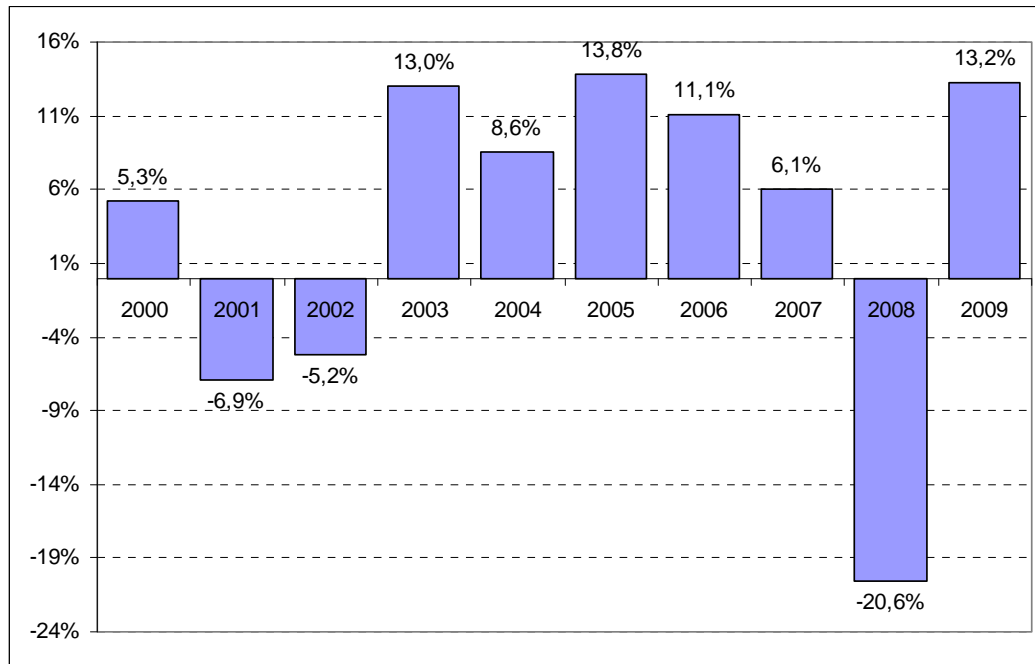
Voici les 25 plus importants titres en portefeuille du fonds sous-jacent (31 décembre 2009)

25 plus importants titres	% actifs	25 plus importants titres	% actifs
Banque Royale du Canada	2,5	Québec Billets à ordre m/t 4,5 % 01-12-2017	1,1
Suncor Energy, Inc.	1,9	Gouv du Canada 5 % 01-06-2037	1
Banque Toronto-Dominion	1,8	Gouv du Canada 3,75 % 01-06-2019	1
Barrick Gold Corporation	1,5	Banque de Montréal	1
Canadian Natural Resources, Ltd.	1,4	Cie Ch de Fer Nationaux du Canada	0,9
Banque de Nouvelle-Écosse	1,4	Prov du Québec Cda 6 % 01-10-2012	0,9
Prov de l'Ontario Cda 4,75 % 02-06-2013	1,4	Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,8
Research In Motion, Ltd.	1,3	Manitoba moyen-terme 6,5 % 22-09-2017	0,8
Prov du Québec Cda 5,25 % 01-10-201P	1,3	TransCanada Corporation	0,8
Société Financière Manuvie	1,2	Espèces et quasi-espèces	0,8
Prov de l'Ontario Cda 9,5 % 13-07-2024	1,2	Power Corp. du Canada à droit de vote	0,7
Potash Corp. of Saskatchewan, Inc.	1,2	EnCana Corporation	0,7
Goldcorp, Inc.	1,2	% total des 25 avoirs principaux	29,9

INFORMATION SUR LE RENDEMENT PASSÉ

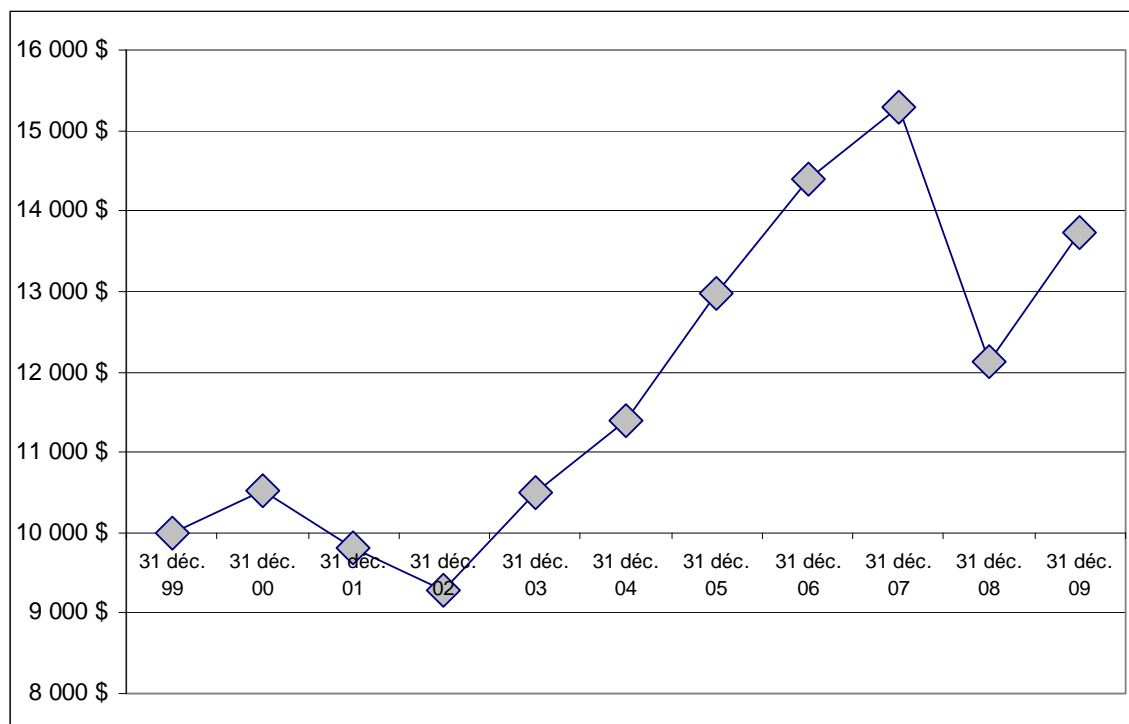
Rendements d'année en année du fonds

Le graphique qui suit présente le rendement annuel d'année en année du fonds. Le graphique présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse d'un placement effectué le 1er janvier de chaque année, au 31 décembre de la même année.



Rendement passé général du fonds

Le graphique linéaire qui suit présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds.



Rendement annuel composé du fonds

Le tableau suivant illustre le rendement annuel composé du fonds, au 31 décembre 2009.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds équilibré	13,20 %	-1,60 %	3,80 %	3,20 %

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

	2005	2006	2007	2008	2009
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,56 %	2,51 %	2,59 %	2,46 %	2,43 %
Taux de roulement du portefeuille du fonds sous-jacent*	75 %	100 %	61 %	69 %	83 %

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Table des matières

31 décembre 2009

	<u>Page</u>
Rapport des vérificateurs	13
États des résultats, de l'actif net et de l'évolution de l'actif net	
Fonds d'accroissement variable	14
Fonds d'obligations	15
Fonds équilibré	16
Notes complémentaires	17-25

Rapport des vérificateurs

Aux porteurs de parts des

Fonds d'accroissement variable RBC Vie (« Accroissement variable »)

Fonds d'obligations RBC Vie (« Obligations »)

Fonds équilibré RBC Vie (« Équilibré »)

(collectivement appelés les « Fonds de la Compagnie d'assurance vie RBC » ou les « fonds »)

Nous avons vérifié les états de l'actif net de chacun des fonds de la Compagnie d'assurance vie RBC au 31 décembre 2009 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction des fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net de chaque fonds au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de leur exploitation et de l'évolution de leur actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche s.r.l.

Comptables agréés

Experts-comptables autorisés

Le 19 février 2010

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

États financiers

31 décembre 2009

Fonds d'accroissement variable

État des résultats	Exercice terminé le 31 décembre 2009	Exercice terminé le 31 décembre 2008
Revenus		
Distribution des fonds sous-jacents	1 731 737 \$	12 \$
Pertes réalisées à la vente de placements	(972 585)	(373 531)
Augmentation (diminution) de la plus-value non réalisée des placements	9 290 233	(15 177 804)
	10 049 385	(15 551 323)
Charges		
Frais de gestion	858 691	1 058 033
Frais bancaires et intérêts	15 816	4 172
Honoraires de vérification	4 191	4 191
	878 698	1 066 396
Bénéfice net (perte nette)	9 170 687 \$	(16 617 719) \$
Bénéfice net (perte nette) par part	7,21 \$	(12,41) \$

État de l'actif net	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Actif		
Placements dans des fonds sous-jacents à la valeur de marché	39 210 485 \$	31 864 605 \$
	39 210 485	31 864 605
Passif		
Dette bancaire	117	272
Montants à payer à la Compagnie d'assurance vie RBC	67 529	41 608
	67 646	41 880
Avoir des porteurs de parts	39 142 839 \$	31 822 725 \$
Actif net par part	30,77 \$	23,76 \$

État de l'évolution de l'actif net	Exercice terminé le 31 décembre 2009	Exercice terminé le 31 décembre 2008
Actif net au début	31 822 725 \$	50 418 529 \$
Dépôts de primes	2 809 532	3 159 645
Bénéfice net (perte nette)	9 170 687	(16 617 719)
	43 802 944	36 960 455
Moins		
Retraits	4 660 105	5 137 730
	4 660 105	5 137 730
Actif net à la fin	39 142 839 \$	31 822 725 \$
Nombre de parts en circulation	1 272 037	1 339 113

Voir les notes complémentaires.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

États financiers

31 décembre 2009

Fonds d'obligations

État des résultats	Exercice terminé le 31 décembre 2009	Exercice terminé le 31 décembre 2008
Revenus		
Distribution des fonds sous-jacents	273 925 \$	269 137 \$
Pertes réalisées à la vente de placements	(3 271)	(7 846)
Augmentation (diminution) de la plus-value non réalisée des placements	320 716	(202 527)
	591 370	58 764
Charges		
Frais de gestion	103 950	101 711
Frais bancaires et intérêts	976	1 014
Honoraires de vérification	748	748
	105 674	103 473
Bénéfice net (perte nette)	485 696 \$	(44 709) \$
Bénéfice net (perte nette) par part	2.59 \$	(0.22) \$

État de l'actif net	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2008
Actif		
Placements dans des fonds sous-jacents à la valeur de marché	5 159 181 \$	5 010 785 \$
	5 159 181	5 010 785
Passif		
Dette bancaire	13	83
Montants à payer à la Compagnie d'assurance vie RBC	6 728	32 965
	6 741	33 048
Avoir des porteurs de parts	5 152 440 \$	4 977 737 \$
Actif net par part	27.53 \$	25.03 \$

État de l'évolution de l'actif net	Exercice terminé le 31 décembre 2009	Exercice terminé le 31 décembre 2008
Actif net au début	4 977 737 \$	5 267 239 \$
Dépôts de primes	390 409	466 349
Bénéfice net (perte nette)	485 696	(44 709)
	5 853 842	5 688 879
Moins		
Retraits	701 402	711 142
	701 402	711 142
Actif net à la fin	5 152 440 \$	4 977 737 \$
Nombre de parts en circulation	187 169	198 871

Voir les notes complémentaires.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

États financiers

31 décembre 2009

Fonds équilibré

État des résultats

	Exercice terminé le <u>31 décembre 2009</u>	Exercice terminé le <u>31 décembre 2008</u>
Revenus		
Distribution des fonds sous-jacents	- \$	5 \$
Pertes réalisées à la vente de placements	(226 701)	(129 006)
Augmentation (diminution) de la plus-value non réalisée des placements	2 303 325	(3 029 971)
	<u>2 076 624</u>	<u>(3 158 972)</u>
Charges		
Frais de gestion	338 443	381 356
Frais bancaires et intérêts	1 579	1 855
Honoraires de vérification	2 297	2 297
	<u>342 319</u>	<u>385 508</u>
Bénéfice net (perte nette)	<u>1 734 305 \$</u>	<u>(3 544 480) \$</u>
Bénéfice net (perte nette) par part	<u>3,45 \$</u>	<u>(6,68) \$</u>

État de l'actif net

	Au <u>31 décembre 2009</u>	Au <u>31 décembre 2008</u>
Actif		
Placements dans des fonds sous-jacents à la valeur de marché	14 601 084 \$	13 602 545 \$
	<u>14 601 084</u>	<u>13 602 545</u>
Passif		
Dette bancaire	12	140
Montants à payer à la Compagnie d'assurance vie RBC	18 564	14 597
	<u>18 576</u>	<u>14 737</u>
Avoir des porteurs de parts	<u>14 582 508 \$</u>	<u>13 587 808 \$</u>
Actif net par part	<u>28,98 \$</u>	<u>25,61 \$</u>

État de l'évolution de l'actif net

	Exercice terminé le <u>31 décembre 2009</u>	Exercice terminé le <u>31 décembre 2008</u>
Actif net au début	13 587 808 \$	17 766 638 \$
Dépôts de primes	1 177 625	1 272 323
Bénéfice net (perte nette)	1 734 305	(3 544 480)
	<u>16 499 738</u>	<u>15 494 481</u>
Moins		
Retraits	1 917 230	1 906 673
	<u>1 917 230</u>	<u>1 906 673</u>
Actif net à la fin	<u>14 582 508 \$</u>	<u>13 587 808 \$</u>
Nombre de parts en circulation	<u>503 125</u>	<u>530 518</u>

Voir les notes complémentaires.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2009

1. LES FONDS

Les fonds sont des fonds distincts, constitués à l'origine par une société remplacée, la Compagnie d'Assurance-Vie Canadienne Générale, et ne sont plus commercialisés par la Compagnie d'assurance vie RBC.

Fonds d'accroissement variable RBC Vie (« Accroissement variable ») établi le 15 décembre 1989

Fonds d'obligations RBC Vie (« Obligations ») établi le 1^{er} mai 1991

Fonds équilibré RBC Vie (« Équilibré ») établi le 1^{er} mai 1991

Les fonds investissent dans des fonds communs de placement gérés par RBC Gestion d'Actifs Inc.

2. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Exercice 2009 :

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2009, les fonds ont adopté les modifications du chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir » (« chapitre 3862 »). Le chapitre 3862 définit des niveaux hiérarchiques pour prioriser et classer les données du marché utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur selon leur caractère observable et exige des informations plus étendues sur l'évaluation de la juste valeur. Plusieurs facteurs, tels que les types de placements, les caractéristiques propres aux placements, la situation du marché (y compris l'existence et la transparence des transactions effectuées entre les intervenants du marché), ont une incidence sur le caractère observable des données du marché. En règle générale, les données liées aux placements pour lesquels des prix cotés sur les marchés actifs peuvent être facilement obtenus ou dont la juste valeur peut être évaluée à partir de prix cotés sur un marché régulier présenteront un caractère observable supérieur, et la part de jugement impliquée dans l'évaluation de la juste valeur sera moindre. Ces informations sont fournies à la note 6.

Exercice 2008 :

Le 1^{er} janvier 2008, les fonds ont adopté le chapitre 3862, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, intitulé « Instruments financiers – présentation » du *Manuel de l'ICCA*. Ces normes établissent des exigences détaillées relatives aux informations à fournir et à la présentation des instruments financiers. Le chapitre 3862 remplace la partie sur les informations à fournir du chapitre 3861, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et instaure de nouvelles exigences à l'égard des informations qualitatives et quantitatives concernant les risques. Cela inclut des exigences en vue de quantifier l'exposition à certains risques et de fournir des analyses de sensibilité pour certains risques. Cette nouvelle norme a pour objectif principal de permettre aux investisseurs d'évaluer l'importance des instruments financiers, la nature et l'ampleur des risques en question, et la façon dont ces risques sont gérés. Le chapitre 3863 reprend, sans aucune modification, les exigences relatives à la présentation des instruments financiers énoncées au chapitre 3861. L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur l'actif net, ni sur l'augmentation ou la diminution de l'actif net liée aux activités d'exploitation, ni sur l'augmentation ou la diminution de l'actif net liée aux activités d'exploitation par part du fonds.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2009

2. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES (suite)

Futures modifications de normes comptables

Normes internationales d'information financière (les « IFRS »)

Le 7 avril 2008, le Conseil canadien des normes comptables (« CNC ») a publié un exposé-sondage général intitulé « Adoption des IFRS au Canada », qui couvre, entre autres, l'incorporation des IFRS dans le *Manuel de l'ICCA*. L'exposé-sondage demande aux entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes d'adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 et exige la présentation de certaines informations à compter de 2008. Par conséquent, les fonds adopteront les IFRS le 1^{er} janvier 2011, et les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 seront les premiers à être conformes aux IFRS.

Les fonds en sont actuellement à l'étape de l'évaluation du projet de mise en œuvre des IFRS afin de déterminer les conséquences de l'adoption des IFRS sur les processus, les systèmes et les états financiers.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers sont résumées ci-dessous :

a) Placements

La valeur des placements dans les fonds communs sous-jacents est établie chaque jour ouvrable selon la valeur liquidative de clôture. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les gains et pertes réalisés à la vente des placements et la plus-value ou moins-value non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen.

b) Constatation des revenus

Les distributions faites à partir des placements sont inscrites lorsqu'elles sont déclarées par le fonds commun sous-jacent. Le revenu d'intérêts est inscrit quotidiennement.

c) Actif net par part

L'actif net par part est calculé en divisant l'actif net correspondant à une série de parts en date d'un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation de la série concernée à la date en question.

d) Bénéfice net par part

Le bénéfice net par part figurant dans l'état des résultats représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net liée aux activités d'exploitation attribuable à la série au cours de l'exercice, divisée par le nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice.

e) Utilisation d'estimations

Ces états financiers, dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comprennent des estimations et hypothèses posées par la direction et qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2009

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Frais imputables aux fonds

Chaque fonds est responsable du paiement des frais et honoraires ayant trait à l'exploitation du fonds en question, notamment les frais de garde et de gestion, les frais d'assurance, les frais juridiques, les honoraires de vérification, les frais d'exploitation et d'administration, les frais bancaires, les intérêts, les frais de courtage sur les opérations sur valeurs et tous les impôts indirects.

g) Impôts sur le revenu

En vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), les fonds sont réputés être des fiducies non testamentaires et sont réputés avoir attribué la totalité de leur revenu aux titulaires de contrat. De la même manière, les gains ou les pertes en capital nets des fonds sont réputés être ceux des titulaires de contrat. Par conséquent, les fonds ne sont pas assujettis à l'impôt sur leur revenu net, y compris les gains en capital nets réalisés.

4. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les fonds peuvent être exposés à différents risques financiers. Les risques financiers auxquels chacun des fonds est exposé se limitent à son portefeuille de placement. Le Tableau des actifs investis (note 9) contient le détail des parts détenues par chaque fonds au 31 décembre 2009 et regroupe les fonds sous-jacents en fonction de leur nature. Les fonds ne gèrent pas leurs fonds sous-jacents et, par conséquent, les informations quantitatives et qualitatives relatives au risque ne sont pas présentées.

Chacune des pratiques portant sur la gestion du risque du fonds comprend la surveillance de la conformité avec les lignes directrices en matière de placement. Le gestionnaire de fonds gère les effets possibles de ces risques financiers sur le rendement des fonds en faisant appel à des conseillers en portefeuille professionnels d'expérience qui surveillent régulièrement les positions des fonds et les événements boursiers, et diversifient les portefeuilles de placement en fonction des lignes directrices en matière de placement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est la possibilité qu'un emprunteur, ou le cocontractant aux termes d'un contrat sur instruments dérivés, d'une mise en pension ou d'une prise en pension de titres, ne veuille pas ou ne puisse pas rembourser le prêt ou remplir ses obligations, ou qu'il ne le fasse pas à temps. Des agences de notation spécialisées notent les sociétés et gouvernements qui empruntent des fonds ainsi que les titres de créance émis par ces sociétés ou gouvernements. Les titres de créance émis par des sociétés ou gouvernements de pays émergents présentent souvent un risque de crédit accru (note de crédit plus faible), tandis que les titres de créance émis par des sociétés établies ou des gouvernements de pays développés présentent généralement un risque de crédit moindre (note de crédit plus élevée). Une révision à la baisse de la note de crédit d'un émetteur ou d'autres événements défavorables à son égard peuvent réduire la valeur de marché d'un titre. Les instruments de créance assortis d'une faible note de crédit ou sans note de crédit offrent généralement un meilleur rendement que les instruments de créance dont la note est plus élevée, mais comportent un potentiel de perte considérable. Les fonds qui investissent dans des sociétés ou des marchés qui présentent un plus grand risque de crédit sont souvent plus volatils à court terme. Par contre, ils peuvent offrir de meilleures possibilités de rendement à long terme.

Il y a risque de crédit lorsqu'un fonds commun de placement sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe. Le risque de crédit est considéré comme un élément du processus décisionnel relatif aux placements. Les fonds communs de placement sous-jacents n'achètent et ne vendent des placements que par l'intermédiaire de courtiers qui sont considérés comme des contreparties approuvées, ce qui réduit le risque de défaillance lors du règlement.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2009

4. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change

La plupart des fonds sous-jacents sont évalués en dollars canadiens; toutefois, les fonds sous-jacents qui achètent des titres étrangers peuvent être tenus de payer ces titres en devise et de recevoir une contrepartie en devise au moment de la vente. Par conséquent, les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport aux devises auront une incidence sur la valeur des titres étrangers. Par exemple, si le dollar canadien s'apprécie par rapport à une devise (comme le dollar américain ou l'euro), la valeur en dollars canadiens d'un placement libellé dans cette devise peut diminuer. Cette baisse peut réduire, ou même annuler, le rendement procuré par un titre étranger. Par contre, un fonds peut également profiter des fluctuations des taux de change. L'exposition au risque de change peut avoir pour effet d'accroître la volatilité des placements étrangers par rapport aux placements canadiens. Certains fonds sous-jacents peuvent se protéger contre le risque de fluctuation des taux de change auquel sont soumis les actifs sous-jacents du fonds.

Étant donné que les fonds investissent uniquement dans des fonds sous-jacents libellés en dollars canadiens, les fonds ne sont pas exposés directement au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

La valeur d'un fonds dont l'actif est investi principalement dans des obligations et d'autres titres à revenu fixe subira particulièrement l'incidence des fluctuations du niveau général des taux d'intérêt. Si les taux d'intérêt diminuent, la valeur des parts du fonds aura tendance à augmenter. Par contre, si les taux d'intérêt augmentent, la valeur des parts du fonds aura tendance à diminuer. L'incidence des taux d'intérêt à court terme sur la valeur d'un fonds peut différer de celle des taux d'intérêt à long terme. Si un fonds investit principalement dans des obligations et dans d'autres titres à revenu fixe ayant une durée à l'échéance plus longue, sa valeur subira principalement l'incidence des fluctuations du niveau général des taux d'intérêt à long terme. Si un fonds investit principalement dans des obligations et dans d'autres titres à revenu fixe ayant une durée à l'échéance plus courte, sa valeur subira principalement l'incidence des fluctuations du niveau général des taux d'intérêt à court terme. Les investisseurs qui veulent tirer un revenu à court terme de leurs placements doivent savoir que le niveau du revenu d'intérêts pouvant être tiré d'un fonds du marché monétaire varie selon les fluctuations des taux d'intérêt à court terme.

Il y a un risque de taux d'intérêt lorsque le fonds commun de placement sous-jacent investit dans des instruments financiers portant intérêts tels que des obligations. Le fonds commun de placement sous-jacent est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison de la variation des niveaux de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. En général, le prix des obligations à taux fixe diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent.

Risque de liquidité

La liquidité désigne la rapidité et la facilité avec laquelle un actif peut être vendu et converti en espèces. La plupart des titres détenus par un fonds sous-jacent peuvent être vendus facilement et à un juste prix. Lorsque les marchés sont extrêmement volatils, comme c'est le cas dans les périodes de fluctuations soudaines des taux d'intérêt, certains titres peuvent devenir moins liquides, c'est-à-dire qu'ils se vendent moins rapidement ou moins aisément. Certains titres peuvent être illiquides en raison de restrictions juridiques, de la nature du placement ou de certaines caractéristiques comme les cautionnements. Le manque d'acheteurs intéressés par un titre ou un marché donné explique aussi qu'un titre soit illiquide. La difficulté à vendre des titres peut donner lieu à une perte ou à un rendement réduit pour un fonds.

L'actif des fonds se compose de parts de fonds communs de placement sous-jacents qui peuvent être rachetées, par l'émetteur, sur demande, à une date d'évaluation donnée. Une date d'évaluation survient chaque jour au cours duquel la principale Bourse est ouverte aux fins de négociation et au cours duquel on peut déterminer la valeur de l'actif du fonds pertinent. La Bourse de Toronto est actuellement la principale Bourse servant à établir les dates d'évaluation.

4. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque de variation de la valeur des placements en raison des fluctuations de la conjoncture du marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, notamment les développements économiques, les fluctuations des taux d'intérêt, les changements politiques et les événements catastrophiques. Les fonds sont exposés au risque de marché auquel sont soumis les fonds sous-jacents.

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les fonds ont une structure de « fonds de fonds » leur permettant d'investir dans des fonds communs sous-jacents gérés exclusivement par RBC Gestion d'Actifs et ses partenaires. Dans le cadre du processus de sélection de fonds pour les fonds, la gamme actuelle des fonds est examinée au moins une fois par an afin de cerner d'éventuelles lacunes sur le plan des produits qui découlent de l'évolution des besoins du marché et des partenaires de distribution.

Les critères d'évaluation peuvent comprendre des mesures du rendement qualitatives comme quantitatives et doivent satisfaire aux normes internes de gestion du risque. Ils nécessitent également l'approbation du Comité de direction des placements.

Les activités de surveillance continue qu'effectuent les gestionnaires des fonds tout au long de l'année comprennent le suivi des changements touchant l'organisation ou les fonds annoncés par les gestionnaires des fonds, des nouvelles qui peuvent avoir des répercussions sur la stabilité organisationnelle ou le rendement des fonds, ou encore l'analyse du taux de rendement des fonds pour s'assurer qu'il cadre avec celui du fonds commun de placement sous-jacent ou de l'indice de référence du fonds.

Dans le cadre du processus de contrôle préalable continu, les gestionnaires des fonds communs de placement sous-jacents doivent vérifier que les fonds ont respecté les politiques de placement des fonds et que les fonds communs de placement sous-jacents sont gérés conformément aux objectifs et aux stratégies de placement.

6. JUSTE VALEUR

Les placements comptabilisés à la juste valeur dans l'état de l'actif net des fonds sont classés selon l'importance de la part de jugement que nécessite l'interprétation des données aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les niveaux hiérarchiques, définis par le chapitre 3862, sont directement liés au degré de subjectivité associé aux données utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ces placements et sont décrits comme suit :

Niveau 1 – Les prix cotés sur des marchés actifs pour des placements identiques peuvent être obtenus à la date de présentation de l'information. Les prix cotés de ces placements ne sont pas rajustés, et ce, même dans le cas où une position importante ou une vente pourrait avoir une certaine incidence sur le prix coté.

Niveau 2 – Les données relatives aux prix sont fondées sur d'autres données que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont directement ou indirectement observables à la date de présentation de l'information, et la juste valeur est établie au moyen de modèles ou d'autres méthodes d'évaluation.

Niveau 3 – Les données relatives aux prix ne sont pas observables pour le placement en question, et il se peut que l'activité sur le marché pour le placement en question soit minimale, voire inexistante. Les données qui servent à déterminer la juste valeur nécessitent dans une large mesure un jugement ou une estimation de la part de la direction.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2009

Les fonds cherchent à atteindre leur objectif de placement en investissant la quasi-totalité de leur actif pouvant être investi dans des fonds communs de placement sous-jacents gérés par RBC Gestion d'Actifs; par conséquent, tous les soldes liés à un fonds classé dans le poste « Placements dans des fonds sous-jacents à la valeur de marché » sont désignés comme des évaluations de niveau 2.

7. AVOIR DES PORTEURS DE PARTS

Les parts des fonds, qui peuvent être rachetées au gré du porteur conformément aux dispositions des contrats s'y rattachant, n'ont aucune valeur nominale, et le nombre de parts qui peuvent être émises est illimité. Les parts des fonds sont émises ou rachetées sur une base hebdomadaire, à la valeur liquidative par part déterminée après réception de l'ordre d'achat ou de rachat, respectivement, par la Compagnie d'assurance vie RBC. Le tableau qui suit fait état des émissions et des rachats de parts.

	2009		2008	
	<u>Parts émises</u>	<u>Produit de l'émission de parts</u>	<u>Parts émises</u>	<u>Produit de l'émission de parts</u>
Fonds d'accroissement variable	111 482	2 809 532	\$ 96 181	3 159 645 \$
Fonds d'obligations	17 803	390 409	\$ 18 151	466 349 \$
Fonds équilibré	43 965	1 177 625	\$ 42 994	1 272 323 \$
	<u>Parts rachetées</u>	<u>Sommes payées au rachat de parts</u>	<u>Parts rachetées</u>	<u>Sommes payées au rachat de parts</u>
	Fonds d'accroissement variable	178 558	4 660 105	\$ 153 710
Fonds d'obligations	29 505	701 402	\$ 27 817	711 142 \$
Fonds équilibré	71 358	1 917 230	\$ 63 473	1 906 673 \$

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2009

8. SOMMAIRE DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
ACTIF NET PAR PART a)					
Fonds d'accroissement variable	30,77 \$	23,76 \$	36,10 \$	33,02 \$	28,06 \$
Fonds d'obligations	27,53	25,03	25,26	24,94	24,41
Fonds équilibré	28,98	25,61	32,24	30,40	27,38
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR PART b)					
Fonds d'accroissement variable	7,21 \$	(12,41) \$	3,30 \$	5,18 \$	5,04 \$
Fonds d'obligations	2,59	(0,23)	0,31	0,52	1,00
Fonds équilibré	3,45	(6,68)	1,94	3,15	3,50
RATIO DES FRAIS DE GESTION, autres que les frais et commissions de courtage c)					
Fonds d'accroissement variable	2,44%	2,59%	2,58%	2,42%	2,42%
Fonds d'obligations	2,09%	2,02%	2,24%	2,18%	2,23%
Fonds équilibré	2,43%	2,46%	2,59%	2,51%	2,56%
FRAIS DE GESTION d)					
Fonds d'accroissement variable	858 691 \$	1 058 033 \$	1 290 567 \$	1 223 327 \$	1 158 056 \$
Fonds d'obligations	103 950	101 711	115 993	124 625	132 100
Fonds équilibré	338 443	381 356	455 502	455 791	467 137
AUTRES FRAIS e)					
Fonds d'accroissement variable	20 007 \$	8 363 \$	9 117 \$	9 062 \$	8 455 \$
Fonds d'obligations	1 724	1 762	1 856	1 776	1 954
Fonds équilibré	3 876	4 152	4 643	5 122	5 077

- a) L'actif net par part est calculé en divisant l'actif net du fonds par le nombre total de parts en circulation du fonds à la fin de l'exercice.
- b) D'après le nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice.
- c) Les ratios des frais de gestion des fonds sont fondés sur les charges imputées directement aux fonds (autres que les commissions de courtage et les impôts relatifs aux opérations sur titres) plus, s'il y a lieu, les charges des fonds sous-jacents, calculées sur une base moyenne pondérée selon la pondération des fonds sous-jacents, et sont exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne annuelle calculée pour l'émission des parts des fonds.

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2009

8. SOMMAIRE DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS (suite)

- d) En contrepartie de ses services de gestion et de ses conseils de placement, la Compagnie d'assurance vie RBC a droit à des frais de gestion. Le montant maximal des frais de gestion, à l'exception de la TPS, est calculé en fonction des pourcentages annuels suivants, appliqués chaque semaine aux valeurs liquidatives respectives des fonds :

Fonds d'accroissement variable	Jusqu'à 2,275 %
Fonds d'obligations	Jusqu'à 1,900 %
Fonds équilibré	Jusqu'à 2,275 %

- e) Les frais de garde, les honoraires de vérification, les intérêts et les frais bancaires sont payables par le fonds.

9. TABLEAU DES ACTIFS INVESTIS

a) Détails par fonds

	<u>Nombre de parts</u>	<u>Coût</u>	<u>% détenu dans le fonds</u>	<u>Valeur de marché</u>	<u>Valeur de marché par part</u>
Fonds d'accroissement variable					
Fonds d'actions canadiennes RBC Série O	1 644 742	48 024 819	\$ 2,29 %	39 210 485 \$	23,84 \$
Fonds d'obligations					
Fonds d'obligations RBC Série O	829 917	5 093 846	\$ 0,17 %	5 159 181 \$	6,22 \$
Fonds équilibré					
Fonds équilibré RBC Série O	1 219 489	16 169 420	\$ 37,18 %	14 601 084 \$	11,97 \$

FONDS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC

Notes complémentaires

31 décembre 2009

9. TABLEAU DES ACTIFS INVESTIS (suite)

b) Principaux titres en portefeuille des fonds communs de placement sous-jacents (non vérifiés)

Fonds d'actions canadiennes RBC, série O	% de l'actif	Fonds d'obligations RBC, série O	% de l'actif
Banque Royale du Canada	6,3	Gouv. du Canada 3,75 % 01-06-2019	2,9
Suncor Énergie Inc.	4,8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,5
La Banque Toronto-Dominion	4,4	La Banque de Nouvelle-Écosse 5,04 % 08-04-2013	2,4
Canadian Natural Resources Ltd.	3,5	Prov. d'Ontario 4,7 % 02-06-2037	2,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,4	Gouv. du Canada 5 % 01-06-2037	2,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4	Gouv. du Canada 3,5 % 01-06-2020	1,9
Barrick Gold Corporation	3,3	Gouv. du Canada DTV 01-06-2041	1,9
Research In Motion Ltd.	3,2	Prov. d'Ontario 3,25 % 08-09-2014	1,9
Société Financière Manuvie	3,0	Prov. de Québec 4,5 % 01-12-2019	1,9
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	2,9	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 4,1 % 15-12-2018	1,7
Goldcorp Inc.	2,6	Banque Royale du Canada 5,06 % 17-07-2013	1,7
Banque de Montréal	2,4	La Banque Toronto Dominion 4,854 % 13-02-2013	1,6
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,2	CIBC 3,3 % 19-11-2014	1,5
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,0	Gouv. du Canada 5,75 % 01-06-2033	1,4
TransCanada Corporation	2,0	Prov. de Québec 5 % 01-12-2038	1,1
EnCana Corporation	1,9	Prov. d'Ontario 4,3 %	1,0
Teck Resources Ltd., cat. B	1,8	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 3,6 % 15-06-2013	0,9
Société d'énergie Talisman	1,8	Prov. d'Ontario 8,55 % 02-12-2025	0,9
Power Corp. du Canada, à droit de vote sub.	1,7	La Banque Toronto Dominion 4,78 % 14-12-2105	0,9
Cenovus Energy Inc.	1,7	Prov. de Québec 4,5 % 01-12-2017	0,9
Enbridge Inc.	1,7	Gouv. du Canada 8 % 01-06-2027	0,9
Rogers Communications Inc., cat. B	1,5	La Banque de Nouvelle-Écosse DTV 27-03-2018	0,8
La Financière Sun Life Inc.	1,5	Billet CTN 10 ans États-Unis (CT)	-0,8
Nexen Inc.	1,4	Prov. de la C.-B. 5,7 % 18-06-2029	0,7
Canadian Oil Sands Trust	1,3	La Banque Toronto-Dominion 4,97 % 30-10-2015	0,7
% total des 25 principaux titres	65,6	% total des 25 principaux titres	35,6

Fonds équilibré RBC, série O	% de l'actif
Banque Royale du Canada	2,5
Suncor Énergie Inc.	1,9
La Banque Toronto-Dominion	1,8
Barrick Gold Corporation	1,5
Canadian Natural Resources Ltd.	1,4
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,4
Prov. d'Ontario 4,75 % 02-06-2013	1,4
Research In Motion Ltd.	1,3
Prov. de Québec 5,25 % 01-10-2013	1,3
Société Financière Manuvie	1,2
Prov. d'Ontario 9,5 % 13-07-2022	1,2
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	1,2
Goldcorp Inc.	1,2
Prov. de Québec Billets à ordre m/t 4,5 % 01-12-2017	1,1
Gouv. du Canada 5 % 01-06-2037	1,0
Gouv. du Canada 3,75 % 01-06-2019	1,0
Banque de Montréal	1,0
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	0,9
Prov. de Québec 6 % 01-10-2012	0,9
Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,8
Prov. du Manitoba moyen terme 6,5 % 22-09-2017	0,8
TransCanada Corporation	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
Power Corp. du Canada, à droit de vote sub.	0,7
EnCana Corporation	0,7
% total des 25 principaux titres	29,9

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.